

Visite du Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (PJGN)

mardi 12 juin 2018, par Thémis



Le lundi 11 juin, la FENVAC était invitée au Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (PJGN) pour un temps d'échange sur l'évolution des technologies mises à disposition des enquêteurs dans la constatation des accidents de la route.

Organisée par la Délégation Interministérielle d'Aide aux Victimes (DIAV), cette rencontre a réuni des victimes accidentées de la route ainsi que des associations de victimes et d'aide aux victimes. Le commandant du PJGN a rappelé que ces dernières étaient trop souvent oubliées dans la phase post-accident.

C'est pourquoi la DIAV a voulu faire de cette rencontre un moment d'échanges autour de ces nouvelles technologies dans la constatation des accidents de la route, pour envisager des axes de progression, qu'il s'agisse d'accidents isolés ou d'accidents de masse.

Après une présentation des actions du PJGN, mobilisé en cas d'événements de masse, les participants ont pu visiter laboratoires de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN).

Plusieurs problématiques ont été soulevées par les victimes et associations présentes telles que le manque de formation des gendarmes dans l'annonce des décès ou encore les modalités de restitution des effets personnels.

Ces évolutions technologiques, dont l'efficacité semble d'ores et déjà acquise, ont été saluées par l'ensemble des victimes et associations présentes. Or ces avancées qui ne concernent que les événements d'ampleur mettent en lumière le manque de moyens des petites gendarmeries qui interviennent au quotidien sur des événements impactant un faible nombre de victimes, pourtant si nombreux.

Pour finir, la DIAV a souligné la nécessité d'améliorer la formation des gendarmes sur le plan humain. C'est en effet dans cet objectif que la FENVAC a commencé à former, depuis l'année dernière, les futurs gendarmes au sein des écoles de gendarmerie en France.